Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_B347-DE
Date de télétransmission : 21/07/2015
Date de réception préfecture : 21/07/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B347

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Attribution d'une subvention à l'Association des Cités du Secours Catholique pour le projet Sortie de Bidonville

---

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets –FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargyes - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparade, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :
PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

04_1_09

Direction Générale Adjointe
Prospective Aménagement Emploi Formation
Département Stratégies, Aménagement, Habitat et Politique de la Ville
Direction Habitat
LT

BUREAU DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Politique publique : Habitat et politique de la ville

Thématique : Habitat

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association des Cités du Secours Catholique pour le projet Sortie de Bidonville
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il est proposé d'attribuer une subvention de 6 500 € à l'Association des Cités du Secours Catholique pour le projet Sortie de Bidonville.

Exposé des motifs :

L'Association des Cités du Secours Catholique - ACSC est une association loi 1901 créée en 1990 à l'initiative du Secours Catholique, dont la mission est d'accompagner les personnes en situation d'exclusion sociale et/ou de handicap, sur le chemin de l'insertion et de l'autonomie.

L'objectif du projet de Sortie de bidonville est d'insérer 12 familles Rom issues des bidonvilles « des Flâneurs » et « des Trois Pigeons » dans la communauté aixoise.

Ce projet est né à l'initiative du Secours Catholique, qui travaille depuis plus de 4 ans auprès de familles vivant dans des situations d'extrême précarité au sein de bidonvilles.

Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la circulaire du 26 août 2012 sur l'anticipation et l'accompagnement du démantèlement des campements illicites, et dans le respect du droit français en matière de santé, formation, emploi, éducation et logement.

Ce projet est composé d'actions d'accompagnement social personnalisées et d'un volet « logement » : du bidonville vers un logement de droit commun.

Une équipe salariée composée d'un coordonnateur, d'une assistante sociale et d'une médiatrice issue de la communauté ROM ainsi qu'une équipe bénévole du collectif associatif qui interviennent par une présence régulière sur les campements.

Les priorités du projet sont d' :

- Accompagner les familles dans un logement digne en vue de leur autonomisation (apprendre à vivre en logement, hygiène/entretien, gestion et paiement d'un loyer et des fluides, lien avec le voisinage...)
- Accompagner les familles dans le cadre de leur insertion professionnelle
- Aider au paiement des premiers loyers pour garantir leur maintien en logement, le temps que ces familles obtiennent leurs premières ressources et que leur projet d'insertion soit mis en route.

Un partenariat a été signé avec le PACT 13 qui capte des logements privés les loue à l'ACSC et en assure la gestion locative.

L'ACSC par sa connaissance de la composition familiale et de l'avancée de l'accompagnement social dans les accès aux droits, propose à la famille concernée le logement dans le cadre d'un contrat qui comprend 3 axes principaux :

- Scolarisation effective des enfants
- Apprentissage du français
- Engagement de la famille dans la recherche d'un travail ou d'une formation qui engage un parcours d'insertion par l'emploi (générateur de droits).

Une fois l'entrée réalisée et la contractualisation signée, s'engage l'accompagnement dans le logement. Il reprend les axes du parcours préalablement défini. Les tâches de l'accompagnement global qui engage les salariées du service accompagnement logement et les bénévoles du collectif associatif piloté par le Secours Catholique sont clarifiés dans le cadre de l'élaboration du projet individuel.

Le budget de l'action s'élève à 268 762€. La participation de la CPA proposée est de 6 500€.

Association	Domaine d'activités	Budget global de l'association	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs oui/non
Association des Cités du Secours Catholique	Accueil, hébergement, logement et accompagnement des personnes en situation d'exclusion et/ou d'handicap	268 762 €	19 000 €	6 500 €	non

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux personnes morales (privées ou publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associés d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;
VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville en date du 19 juin 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une aide d'un montant de 6 500€ à l'Association des Cités du Secours Catholique pour le projet Sortie de Bidonville ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;

- **DIRE** que la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 8906 - 6574 de la Direction Habitat qu présente les disponibilités nécessaires.

2015_B347

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Attribution d'une subvention à l'Association des Cités du Secours Catholique pour le projet Sortie de Bidonville

---

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

20 JUIL. 2015